Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 69 (1940)

Heft: 11

Artikel: Pour l'avenir de nos fillettes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour l'avenir de nos fillettes

Il n'est pas impossible que l'institutrice ait un conseil à donner dans l'orientation professionnelle de ses élèves. Bien des parents, soucieux de trouver pour leurs enfants la bonne route, consultent les personnes qui possèdent l'expérience et une certaine connaissance de la jeunesse. Et même sans qu'on lui demande son avis, l'éducatrice a le devoir de préparer ses élèves en vue de la carrière que, vraisemblablement, elles embrasseront.

Il s'agit ici des petites filles de la campagne. La profession de la majorité d'entre elles sera la vie agricole. Il y aura des exceptions : les appels de la Providence à la vie religieuse, et, puisque chez nous, la terre manque, la nécessité pour un certain nombre de chercher dans un métier ou une activité sociale un gagne-pain. Dans un article paru récemment, Mgr Dévaud admet que, les vocations sacerdotales mises à part, sans doute, un fils de paysan sur cent peut, avec succès, s'orienter vers une profession libérale. La proportion est à peu près la même chez les filles que chez les garçons. C'est dire que la voie commune de nos élèves sera le mariage et la direction d'un ménage à la campagne.

Sans négliger les enfants qui trouveront ailleurs et plus tard, dans leurs professions respectives, la formation nécessaire, c'est pour les futures paysannes que l'institutrice doit organiser son enseignement et créer à l'école une atmosphère favorable.

Les tâches de la paysanne sont de toute première importance, car ce qui constitue un peuple, c'est avant tout, l'élément agricole. Le paysan fait le pays. Les villes, chacun le sait, sont tributaires de la campagne quant à leur peuplement : elles s'anémient et meurent sans l'apport continu de la population rurale. Si l'on étudie l'origine de la plupart des familles d'une ville, il suffit de remonter à deux ou trois générations, — souvent moins encore, — pour retrouver une souche terrienne.

Pour que la campagne elle-même puisse vivre, pour que la ville se recrute dans une population saine de corps et d'esprit, une éducation particulièrement soignée des futures mères de famille est requise dans nos villages.

Il est naïf de croire que toutes les élèves bien douées intellectuellement doivent faire des études. Les parents s'aveuglent aisément sur les capacités de leurs enfants et on les entend dire parfois : « Celle-ci est trop intelligente pour rester à la campagne. »

Trop intelligente ? Comme si la vie agricole n'avait pas besoin de femmes instruites, ayant de l'initiative, capables de développer

les diverses branches de la profession ! Comme s'il était sage de trier les gens, d'envoyer à la ville les valeurs et de garder les déchets à la campagne ! Qu'est-ce que le village et le pays peuvent attendre, dans l'avenir, de la génération des médiocres restés à la terre après la sélection ?

Les parents se trompent. Mais l'institutrice ne commet-elle pas les mêmes erreurs quand elle fait miroiter aux yeux de ses élèves les avantages prétendus d'une profession libérale. Employée de bureau, professeur ! Il n'en faut pas davantage pour faire rêver l'adolescente, lui faire perdre le goût des humbles travaux domestiques, détacher son cœur de la maison paternelle avant d'en détacher ses bras.

Du reste, la situation envisagée est souvent inaccessible matériellement à la jeune paysanne. Car, pour faire des études, il faut de l'argent : deux à cinq mille francs, pour l'ordinaire. Ce sacrifice, les parents aisés le font volontiers : ils peuvent assurer à tous leurs enfants, une éducation à peu près égale. Mais combien de paysans sont aisés aujourd'hui ? Les familles sont nombreuses et si un ou deux enfants ont le privilège de faire des études, les autres sont moins heureux : la dette contractée par les privilégiés pèse sur ceux qui sont restés à la maison. Si l'enfant plus instruit est un jour en mesure de gagner sa vie, on lui réclamera le paiement de ses études, sinon, on s'en souviendra au moment du partage.

Mais, voici la difficulté. La jeune fille munie de brevets et de diplômes trouvera-t-elle à se placer ? Elle a 18 ou 20 ans, les belles années ! Elle attend, vivote, fait des remplacements qui ne rapportent guère, et l'emploi fixe ne vient pas. Ce qui vient, par contre, c'est l'amour ; bientôt le mariage apparaît comme une éventualité désirable. Et c'est normal. Si, enfin, une situation se présente, il faut à la jeune fille trois ou quatre ans pour se libérer envers sa famille. Trois ou quatre ans pendant lesquels elle ne peut rien mettre de côté pour elle-même et pour son futur foyer : elle a dû passer ses meilleures années à payer des dettes.

Vraiment une cuisinière est mieux lotie qu'une institutrice. Son apprentissage a été peu coûteux et elle gagne sans trop de peine 60 fr. par mois.

La petite fille n'a pas ordinairement un goût très marqué pour telle profession. A moins de vocation particulière, elle a les goûts que nous lui suggérons. Montrons-lui la grandeur, la beauté de la vie paysanne, l'influence qu'elle peut exercer, le bien qu'elle peut faire, le rôle social d'une femme d'agriculteur instruite et consciente de sa tâche dans le pays ; l'adolescente, désireuse de faire quelque chose de bien et de beau, sera séduite par l'idéal entrevu.

Mais, pour donner aux autres un idéal, il faut le posséder soi-même. Que l'institutrice garde le contact avec le milieu où elle enseigne, qu'elle conserve ou qu'elle se refasse une âme de paysanne ; autrement, elle ne peut donner à ses élèves la formation qu'elles attendent. Si elle sort elle-même d'un milieu agricole, les études qu'elle a faites ont dû l'affermir dans son amour de la terre natale, dans son désir de la servir. Si, au contraire, elle a perdu le goût de la vie simple, si elle se croit sottement supérieure aux gens avec qui elle vit, elle n'est qu'un être déclassé, impropre à réaliser un bien sérieux.

Connaissant la terre et l'aimant, comprenant les besoins de son temps et de son milieu, l'institutrice communique à ses élèves son enthousiasme ardent, sa mystique paysanne. Travailler directement avec Dieu Créateur dans l'œuvre de la production au point que, sans le labeur du paysan, la puissance de Dieu se trouve enchaînée ; donner au pays, par le mariage et la maternité, le peuple fort, le peuple intelligent qui doit continuer la Suisse de l'avenir ; dans cette vie modeste et saine, expression de la volonté de Dieu, élever son âme jusqu'à la sainteté. Voilà ce que l'école primaire doit apprendre à nos petites filles.

La préparation des fillettes de la campagne à la profession agricole comporte pour elles une bonne formation ménagère.

Les préjugés contre les écoles ménagères sont en grande partie tombés dans nos villages un tant soit peu progressistes. Cependant, il reste encore des gens qui ne veulent pas comprendre. Les parents de situation modeste attendent avec impatience que leur fille puisse gagner un petit salaire. Mais, voilà l'école ménagère qui retient l'enfant et qui, par-dessus le marché, lui réclame une cotisation hebdomadaire, sans compter les dépenses pour les travaux manuels. Au lieu de gagner, la fillette dépense. Pour échapper à la loi scolaire, on la place dans une ville : elle sera laveuse de vaisselle dans un restaurant ou volontaire, elle occupera une place subalterne peu rétribuée, mais au moins, elle ne dépensera pas et ses minces gages suffiront à payer sa toilette. Si la jeune fille est débrouillarde, elle arrivera à une situation meilleure, sinon, elle végétera dans un emploi médiocre.

Voilà comment raisonnent encore certains parents. Ils ne comprennent pas que l'argent dépensé pour une bonne formation est bientôt récupéré par un salaire meilleur. La petite serveuse de restaurant n'a rien appris de la science ménagère. L'heure du mariage arrive d'ordinaire très tôt, — trop tôt, — la jeune femme ne sait pas tenir un intérieur. Et le danger moral que créent l'isolement dans un sous-sol ou l'office de certains hôtels, l'absence de vigilance des maîtres et l'inexpérience de l'adolescente ! On se plaint avec raison du grand nombre de mariages mixtes contractés par nos

jeunes Fribourgeoises. Une des causes est certainement cet exode prématuré vers la ville.

La jeune fille sérieusement préparée par l'école ménagère peut occuper tout de suite une place honorable et bien rétribuée. En plus de la cuisine et de la couture, elle a appris à se comporter au dehors, elle sait les périls qui la guettent, elle est avertie. Il y a bien des chances pour que, le moment du mariage venu, elle épouse le jeune homme travailleur et honnête qu'elle désire.

Ici, se pose l'important problème du service de maison pour lequel il manque toujours du personnel qualifié. Nous savons que la Suisse a dû recourir ces années dernières à la main-d'œuvre étrangère. Les inconvénients de cette mesure ont été démontrés maintes fois.

Il est clair que beaucoup de nos jeunes filles dédaignent les places de cuisinières, de femmes de chambre et plus encore, celles de domestiques de campagne. C'est là une erreur que l'école peut prévenir et, parfois, corriger. Il n'y a aucun déshonneur à servir : en outre, les gages sont sûrs et réguliers. On a vu des étrangères, filles de médecins ou de professeurs, prendre des places en Suisse romande pour apprendre le français. Pourquoi les nôtres n'iraient-elles pas en Suisse alémanique ? Elles y acquerraient la connaissance de la langue et perfectionneraient leurs connaissances professionnelles dans un ménage souvent mieux tenu que ceux de chez nous ? Voilà un tour de Suisse des plus utiles.

La situation des servantes, à la ville comme à la campagne, n'est pas encore partout satisfaisante. Mais le nombre des bonnes maîtresses de maison augmente et le temps n'est pas loin où des organisations appropriées assureront au personnel domestique les avantages qu'il peut légitimement espérer.

L'institutrice a mille occasions de parler à ses élèves des choses de la vie économique, du travail, de la profession. Bien plus, elle peut contenir leurs désirs enfantins, redresser leurs idées fausses, diriger leurs aspirations, leur donner le conseil nécessaire. Il importe grandement, à l'âge où sont nos fillettes d'école primaire, de leur inspirer l'amour du travail et de la vie simple, de leur faire entrevoir, dans le décor modeste où doit se développer leur vie, un grand idéal humain et chrétien.

Sr J.-B.